AROMED | LA FONDATION DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Sécurité. Flexibilité. Performance.

RAPPORT DE GESTION 2022

Sommaire

Le message du Président	P. 1
L'organigramme	P. 2
La Fondation en bref / chiffres clés	P. 3
Le message du gérant	P. 4
L'analyse d'un membre de la commission de placement	P. 5
L'évolution de la fortune en CHF (millions)	P. 6
La répartition des assurés (actifs et rentiers) en nombre	P. 6
Les intérêts crédités	P. 7
L'évolution du degré de couverture	P. 7
Les placements avec l'allocation d'actifs	P. 8
La performance	P. 8
Bilan	P. 9
Le compte d'exploitation	P. 10

Le message du Président

Chers Affiliés, chers Collègues, chers Amis,

J'espère que vous vous portez bien.

L'année 2022 s'est terminée avec un Covid en train de disparaitre. Son incidence a été dure pour nos patients comme pour nous-mêmes. Alors que le virus était quasi sous contrôle, une autre catastrophe, humaine celle-là, nous atteignait. Le 24 février, la Russie envahissait l'Ukraine (ou devrais-je parler d'opération spéciale ?).

Cet événement a un impact humain catastrophique et a entrainé une crise boursière et le retour inattendu de l'inflation. L'année 2022 voit se multiplier les catastrophes liées au réchauffement climatique. L'été est le plus chaud jamais enregistré en Europe, records de températures et canicules provoquant sécheresses et dramatiques incendies (plus de 660.000 hectares de forêts brûlés de janvier à la mi-août dans l'UE, un record). Les glaciers des Alpes enregistrent une perte record de masse de glace. Au moins 15.000 décès sont directement liés à cette chaleur sur le vieux continent, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Nous pouvons enfin mentionner le Mondial de football au Qatar avec des stades climatisés ou l'Arabie Saoudite comme terre d'accueil des Jeux Asiatiques d'hiver en 2029.

Mais où veut-il en venir ? Quel rapport avec AROMED ?

L'impact de l'homme sur notre planète n'est plus à mettre en doute, et AROMED conscient de ses responsabilités a, depuis 2020, déjà inscrit ses engagements dans le cadre d'une réflexion responsable de ses investissements. Nous avons adhéré à la fondation Ethos, qui a un impact direct sur les entreprises dans les conseils d'administration pour les amener à des prises de conscience et des changements dans les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les fameux critères ESG. Nous suivons régulièrement ce dossier tant au niveau du Conseil de Fondation, qu'au niveau du Comité de placement.

Dans un tout autre domaine, nous avons voté sur le relèvement de l'âge de la retraite des femmes. Les dispositions adaptées de la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) prévoient également le relèvement de l'âge de référence des femmes à 65 ans, et ce, par paliers progressifs pour les femmes comme pour les hommes en 2028.

Nous adaptons nos règlements en conséquence et conformément à la législation. Nous sommes attentifs à vos besoins et aménageons continuellement notre offre de prévoyance. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, je vous adresse, Chers membres, mes respectueuses salutations.

Dr Christian Grangier
Radiologue

PS : ce billet n'a pas été crée par l'IA

L'organigramme

La Fondation de prévoyance en faveur de AROMED a été créée en 2001 par l'Association Romande de Médecins. Son but est d'apporter une solution de prévoyance innovante et indépendante pour les médecins, dentistes ou vétérinaires qu'ils soient salariés ou indépendants. Conformément aux dispositions légales, le médecin indépendant a le choix de s'affilier seul à la fondation de prévoyance de son association professionnelle ou de s'affilier avec son personnel. Le Conseil de Fondation, organe suprême, est composé de médecins qui défendent les intérêts de leurs confrères.

CONSEIL DE FONDATION

Dr Christian Grangier
Radiologue FMH (Président)

Dr Alain Guidon
Cardiologue, interniste et intensiviste

Dr Samir Lahzami
Pneumologue et Interniste

Maître Alain Gros
Avocat (Secrétaire)

Mme Gladys Laffely Maillard
Juriste (experte en fiscalité et prévoyance)

M. Éric Marcozzi
MSc Économiques HEC

COMITÉ DE PLACEMENT

Dr Christian Grangier
Président du Conseil de Fondation

M. Éric Marcozzi
Membre du Conseil de Fondation

M. Jean Benetti
Docteur en finance

M. Jacques Raemy
Conseiller en investissement

M. Yves Ducommun
Gérant de la Fondation

Gérant de fortune
UBS SA

COORDINATION / DIRECTION

Argos Pension SA
M. Yves Ducommun, Directeur
Gérant de la Fondation

AROMED MEDICAL SERVICES
Développement commercial / Marketing

Autorité de surveillance Vaud

Expert
Pittet Associés SA
Vincent Duc

Fonds de garantie Berne

Organe de contrôle
Fidinter SA

Administrations fiscales - OFAS

Médecin Conseil
Dr Samir Lahzami

Assureur / Réasureur
RP et Mobilière

Gérant administratif & comptable
ARGOS Pension SA

Organigramme en vigueur dès le 1er janvier 2023

La Fondation en bref / chiffres clés

1’119
assurés

CHF 820
millions d’actifs au total

-9,87%
performance des placements en 2022

104%
degré de couverture

2.60%
rémunération moyenne sur 10 ans

Le message du gérant

Chères assurées, chers assurés,

L'année écoulée a été très compliquée pour les Caisses de pension en Suisse comme le relève le Président du Conseil de Fondation et notre expert en placement. Les chiffres clés présentés à la page précédente sont, en effet, tous en baisse par rapport à l'année précédente, à l'exception, toutefois, du nombre d'assurés qui ne cesse d'augmenter ; nous avons, en effet, pu enregistrer plus de 125 nouvelles affiliations, ce qui porte le total des assurés à 1'119 (avec les bénéficiaires de rentes).

La réserve de fluctuation de valeurs constituée ces dernières années nous a permis d'amortir cette baisse et de maintenir notre degré de couverture à près de 104%. Au vu de la situation de marché positive en ce début d'année 2023, nous pouvons espérer une consolidation de ces chiffres clés pour l'année en cours.

Si nous revenons sur les améliorations mentionnées dans notre rapport précédent, nous constatons :

Les plans « Smartmed » ont rencontré un vif succès auprès de nos assurés et cette nouvelle offre nous a permis de dynamiser notre réseau d'apporteur d'affaires. A noter également que nos courtiers ont maintenant la possibilité d'effectuer des demandes d'offres en ligne, ce qui leur permet de mieux répondre à vos besoins et surtout dans les meilleurs délais.

Le projet « xCockpit » a été finalisé et tous les assurés qui le souhaitent ont maintenant un accès à la plateforme en ligne sécurisée « MyAromed ». N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez bénéficier gratuitement de ce service supplémentaire – nous vous enverrons la marche à suivre pour vous connecter à cette plateforme et profiter de ce nouveau mode de communication et d'information.

La Commission de placement a continué la mise en place de sa nouvelle allocation stratégique en investissant en particulier dans de nouveaux produits type Private Equity et Infrastructure (vous trouverez la nouvelle allocation stratégique au 1er janvier 2023 dans les derniers graphiques de ce rapport). Nous maintenons notre collaboration avec la Fondation Ethos (**www.ethosfund.ch**) afin d'avoir un impact responsable dans le cadre de nos investissements ; nous privilégions, en effet, une approche de gouvernance participative plutôt qu'une vision basée sur des exclusions.

Nous continuons de faire progresser votre Fondation de prévoyance et nous restons à votre entière disposition pour toute question complémentaire, notamment via notre site internet www.aromed.ch où vous trouverez des informations actualisées.

Avec mes meilleures salutations,

Yves Ducommun
Gérant de la Fondation AROMED

L'analyse d'un membre de la commission de placement

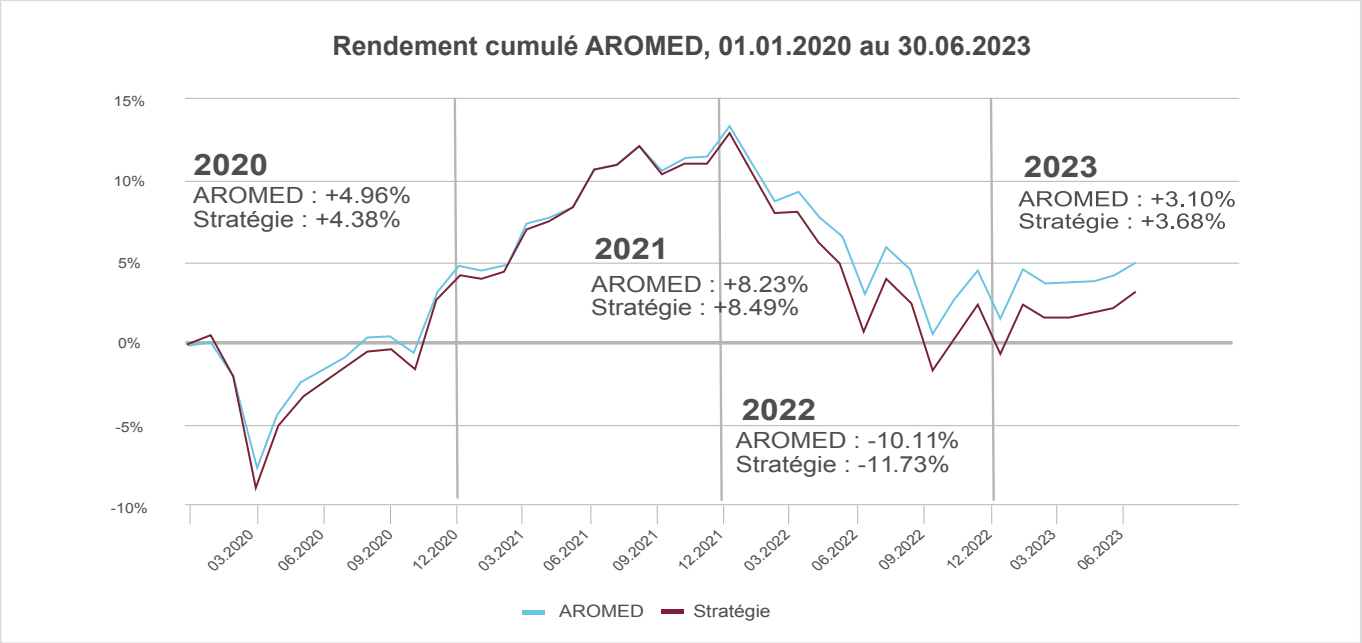

Jacques Raemy - Conseiller en investissement

Les années boursières se suivent mais ne se ressemblent pas nécessairement. Après deux exercices positifs de près de +5% et +8%, le portefeuille de la Fondation AROMED cède plus de -10% en 2022 contre -11.7% pour sa stratégie.

Plusieurs développements ont marqué l'année écoulée ; nous les commentions déjà dans le rapport précédent :

- Une hausse rapide des taux d'intérêt - pour ne pas dire un choc de taux - alimentée par la hausse de l'inflation, des politiques monétaires restrictives, la poursuite du conflit en Ukraine et des perspectives de croissance mitigées ;
- Une revalorisation abrupte des actifs financiers les plus sensibles aux taux d'intérêt. C'est le cas notamment des obligations suisses (-12.1%), gouvernementales (-15.2%), émergentes (-20%) ou encore de l'immobilier coté (-15.2%) (1) ;
- Corollaire des deux points qui précèdent, une difficulté croissante de diversifier les portefeuilles. L'évolution concentrée des indices LPP, tous profils de risque confondus, en offre une parfaite illustration (2).

Le premier semestre de l'année 2023 hérite des points qui précèdent. La hausse des taux impacte à présent l'activité réelle de l'économie, qu'il s'agisse des dépôts bancaires, de l'octroi de crédit ou de la valorisation des actifs réels. L'intervention musclée des autorités publiques et le rétablissement progressif des chaînes d'approvisionnement donnent quelque répit aux marchés. Le portefeuille AROMED gagne +3.1% au 30 juin 2023 (3), une performance représentative du positionnement défensif du portefeuille.

(1) Indices de référence respectifs

(2) Performance 2022 des indices LPP Pictet 2000, 25 : -14.16%, 40 : -14.8%, 60 : -15.69%

(3) Du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

L'évolution de la fortune en CHF (millions)

La fortune à disposition pour les placements se monte à CHF 770 millions. En tenant compte des autres actifs provenants des contrats d'assurance et du compte de régularisation, le total de l'actif se monte lui à CHF 820 millions.

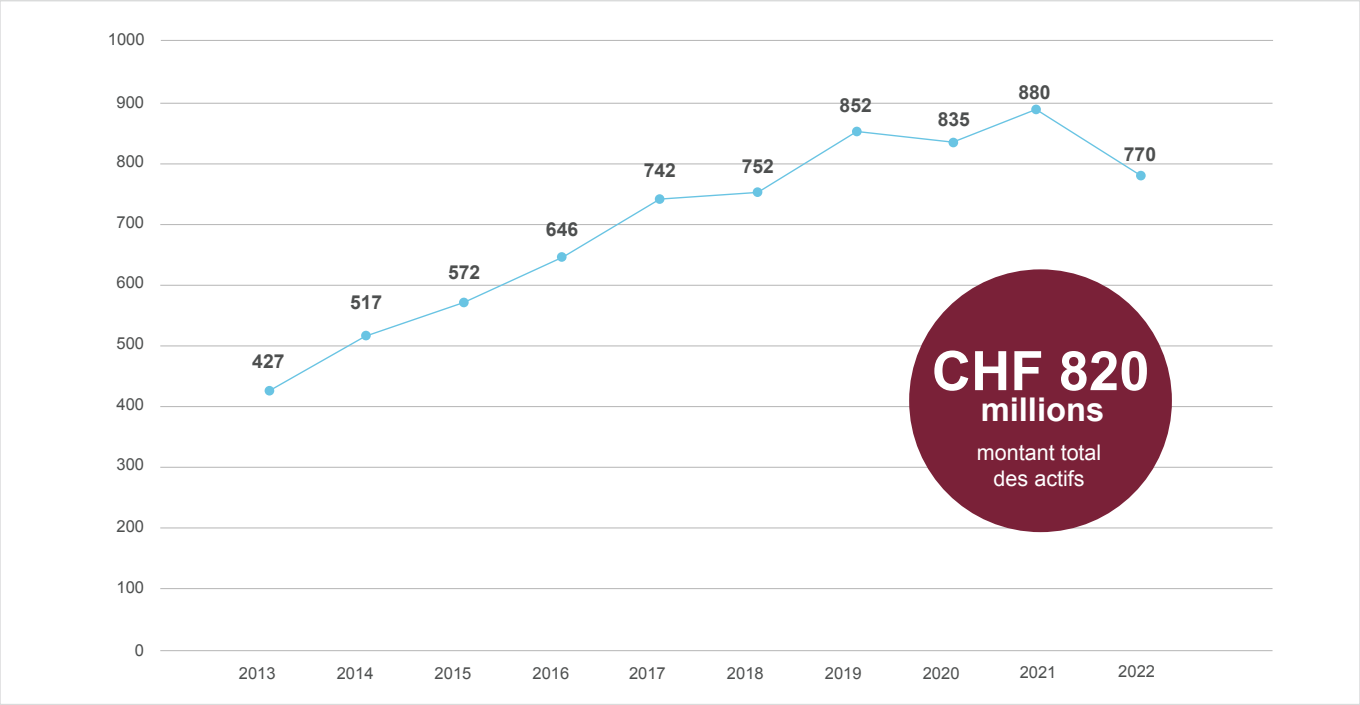

La répartition des assurés (actifs et rentiers) en nombre

Le nombre d'assurés total est en progression avec 1'119 assurés (soit 1'043 actifs et 76 bénéficiaires de rentes) au 31.12.2022. Les bénéficiaires de rentes sont réassurés auprès de la Mobilière pour le risque d'invalidité et décès et auprès des Retraites Populaires pour les rentes de vieillesse.

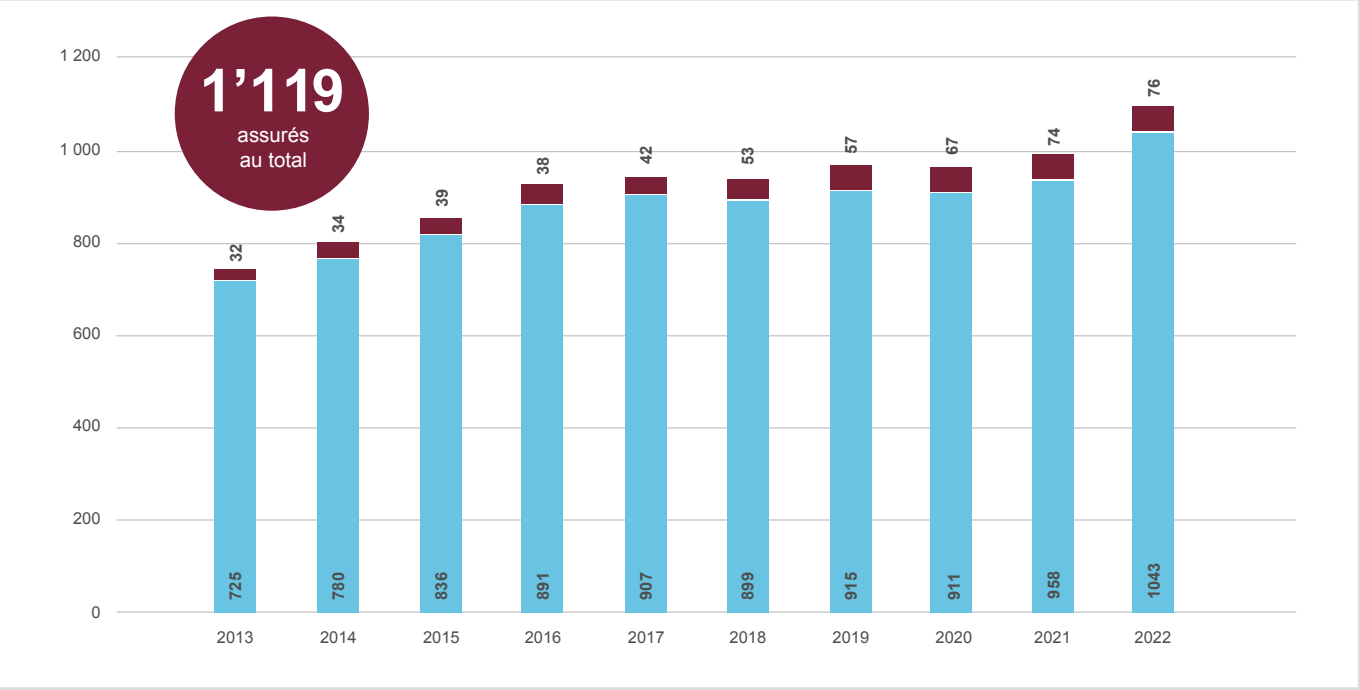

Les intérêts crédités

L'intérêt définitif pour l'année 2022 a été fixé à 1.0% (4.0% en 2021).

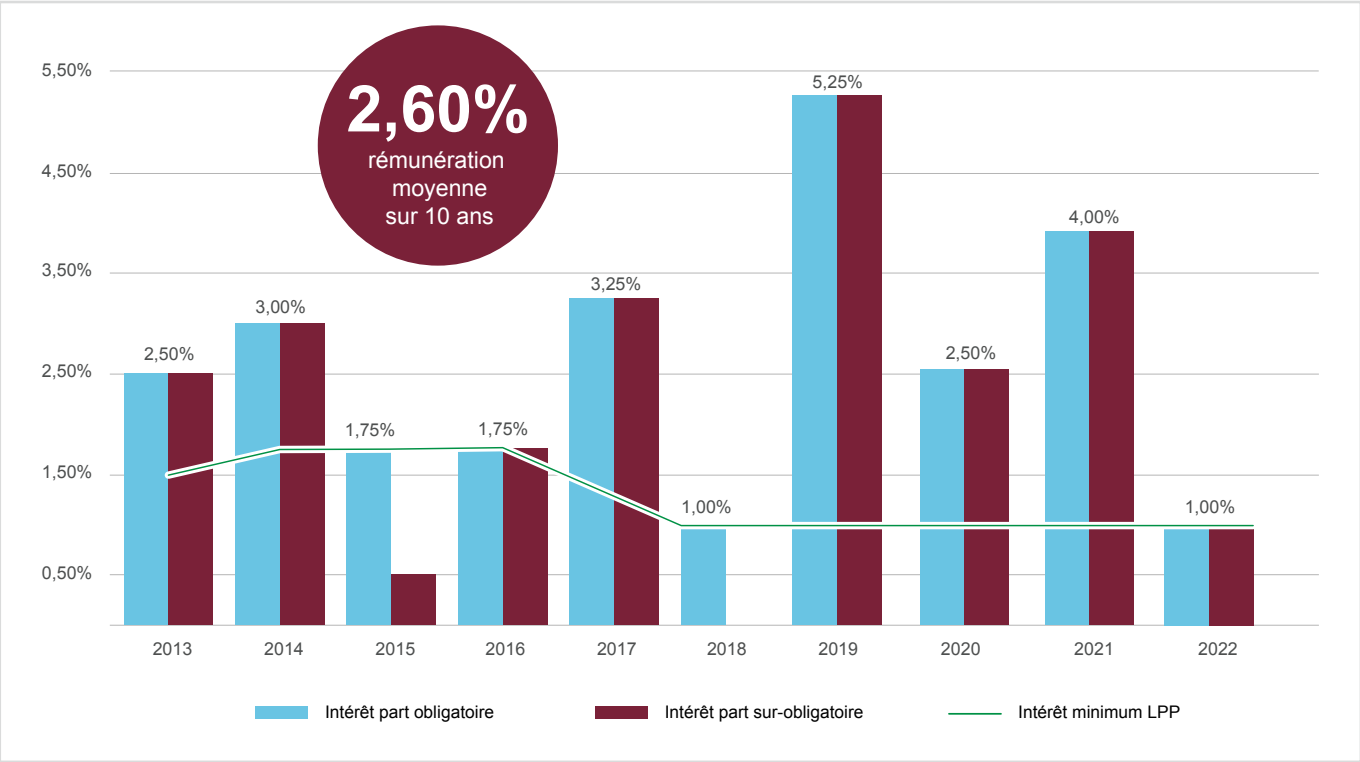

L'évolution du degré de couverture

Selon l'Article 44 OPP2 : le degré de couverture correspond à la réserve que détient la Fondation en lien avec le taux technique fixé par le Conseil de Fondation en accord avec l'expert en prévoyance professionnelle.

Valeur cible selon allocation stratégique : 115%

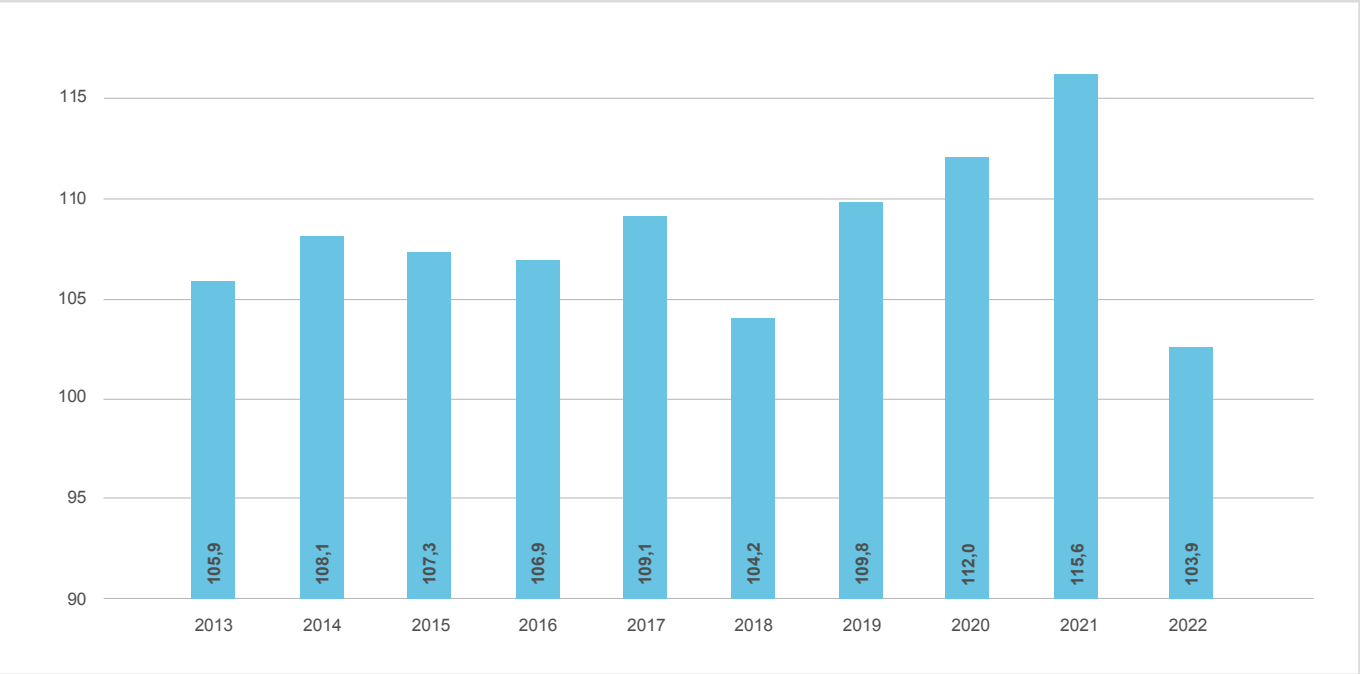

Les placements avec l'allocation d'actifs

Les placements en infrastructure vont augmenter chaque année de 1% pour atteindre à terme 7,5% du portefeuille.

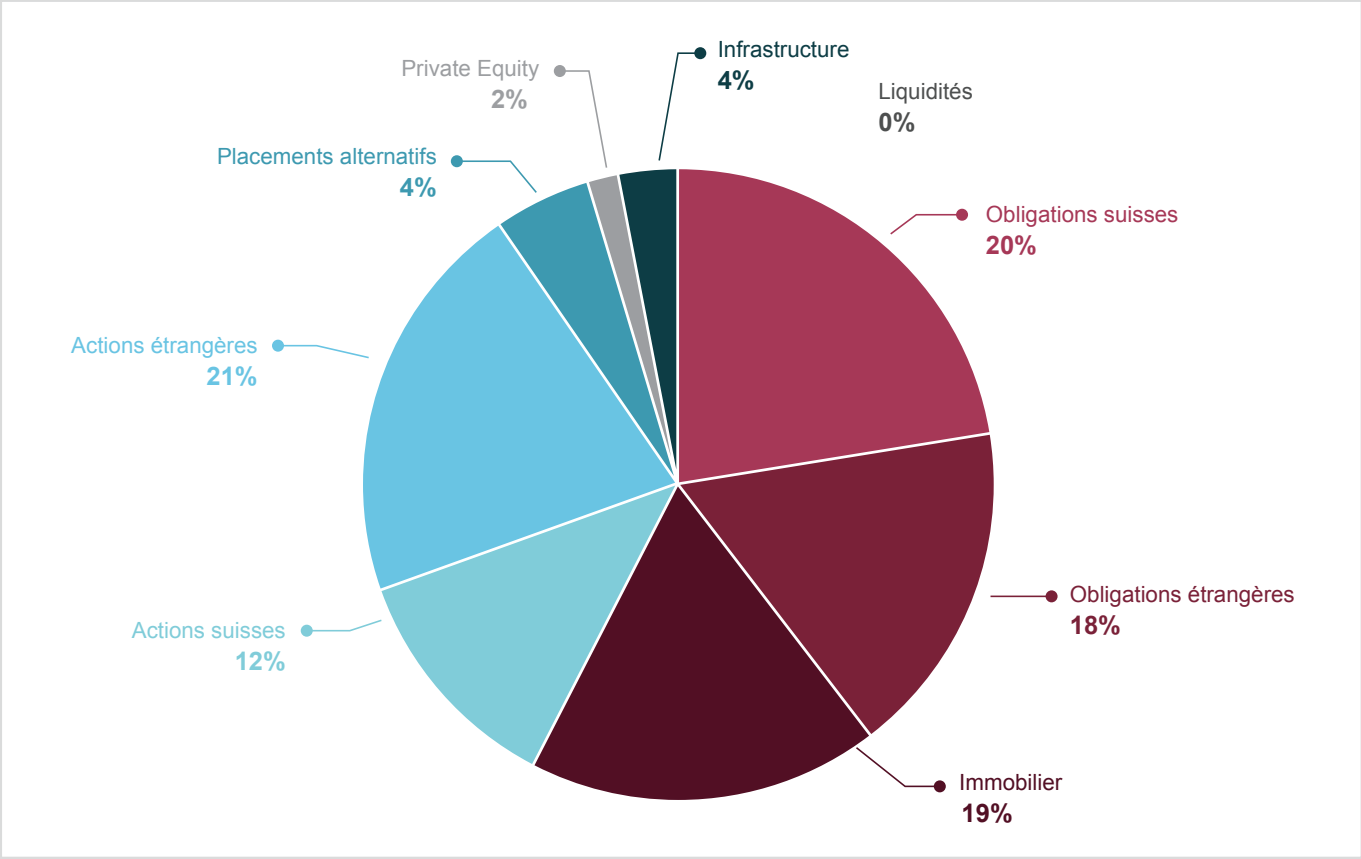

La performance

Le rendement des placements en 2022 s'est établi à -9,87%

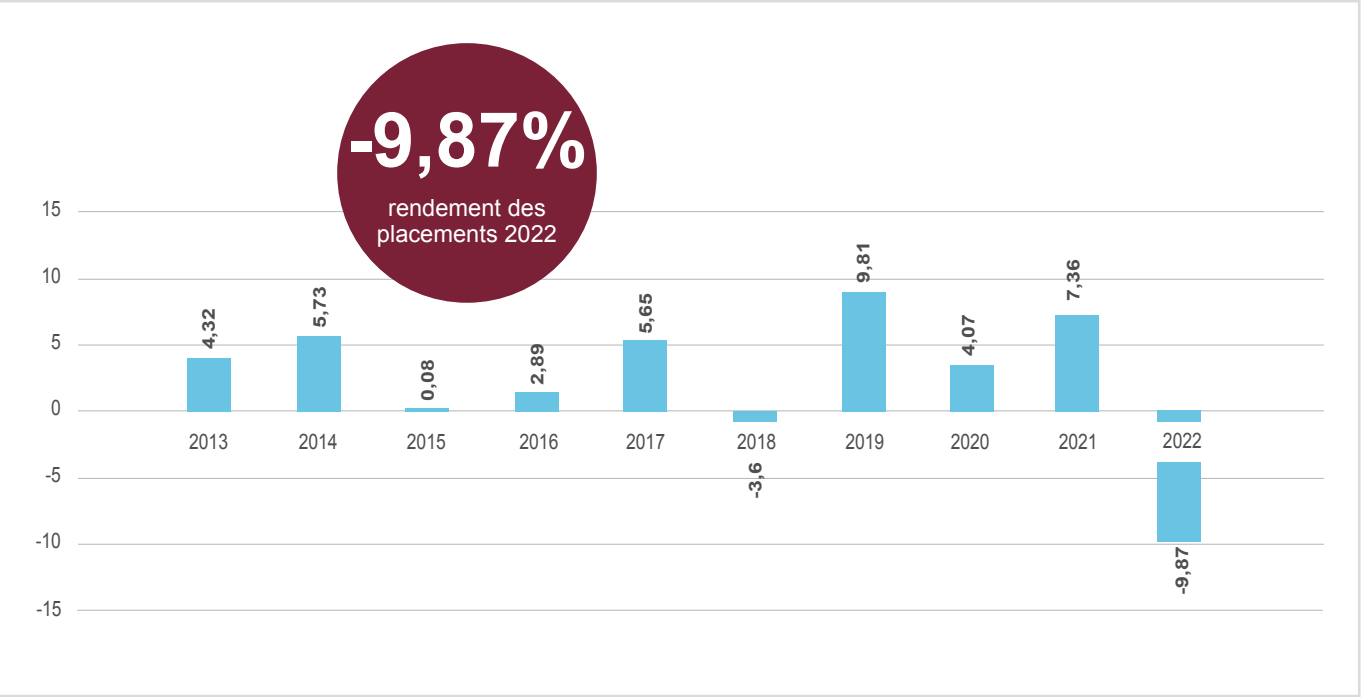

Bilan

Bilan au 31 décembre 2022		2022	2021
ACTIF	**Annexe**	**CHF**	**CHF**
Placements	***VI***		
Liquidités	VI.5	22'573'984.94	30'714'087.17
FP Marché monétaire en CHF	VI.5	0.00	0.00
Obligations (y.c. fonds de placement)	VI.5	279'836'859.06	355'825'118.48
Actions (y.c. fonds de placement)	VI.5	227'424'021.32	309'352'083.47
Immobilier (y.c. fonds de placement)	VI.5	156'772'205.64	120'779'424.75
Placements alternatifs	VI.5	41'703'904.04	41'126'199.03
Infrastructures	VI.5	39'783'206.76	21'653'076.01
		768'094'181.76	**879'449'988.91**
Compte de régularisation actif	***VII.1***	**4'326'658.01**	**4'700'522.38**
Actifs provenant de contrats d'assurance	***V2***	**49'064'871.00**	**46'174'536.00**
Total de l'actif		**821'485'710.77**	**930'325'047.29**
PASSIF			
Dettes			
Prestations de libre passage et rentes		35'123'418.60	35'194'885.65
Autres dettes		0.00	2'561.95
		35'123'418.60	**35'197'447.60**
Compte de régularisation passif	***VII.2***	**1'731'243.02**	**1'380'851.20**
Réserves de contribution passif	***V9***	**0.00**	**0.00**
Provisions non techniques		**0.00**	**0.00**
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	***V***		
Capital de prévoyance des assurés cotisants	V.3	701'486'378.37	719'939'987.60
Complément pour norme minimale	V.3	1'487.55	18.65
Capital de prévoyance des invalides	V.5	326'674.10	605'322.02
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	V.5	1'468'548.00	1'542'427.00
Capital résiduel	V.5	17'907.20	26'860.80
Passif résultant de contrats d'assurance	V.2	51'984'871.00	49'094'536.00
Provisions techniques	V.6	146'855.00	1'654'200.00
		755'432'721.22	**772'863'352.07**
Réserve de fluctuation de valeur	***VI.3***	**29'198'327.93**	**77'266'263.92**
Capital de la Fondation / fonds libres			
Situation en début de période		43'617'132.50	14'892'543.73
Excédent de produits / charges (-)		-43'617'132.50	28'724'588.77
Situation en fin de période		**0.00**	**43'617'132.50**
Total du passif		**821'485'710.77**	**930'325'047.29**

Le compte d'exploitation

Compte d'exploitation de l'exercice		2022	2021
	Annexe	CHF	CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres			
Cotisations des salariés		3'297'627.80	2'845'256.35
Cotisations des employeurs		32'739'928.90	31'165'541.80
Primes uniques et rachats		24'670'261.32	25'554'815.70
		60'707'818.02	**59'565'613.85**
Prestations d'entrée			
Apports de libre passage		18'053'361.78	13'222'615.50
Remboursements EPL / divorce		570'126.47	597'589.45
Remboursements de versements anticipés de divorce		1'610'058.45	1'163'862.00
		20'233'546.70	**14'984'066.95**
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		**80'941'364.72**	**74'549'680.80**
Prestations réglementaires			
Rentes de retraite		-2'461'714.70	-2'379'434.15
Rentes de conjoint		-350'942.80	-341'942.80
Rentes d'invalidité		-261'965.15	-77'646.00
Rentes d'enfants		-153'593.65	-166'317.20
Prestations en capital à la retraite		-71'543'726.20	-20'934'331.15
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-1'047'758.05	-2'557'631.90
		-75'819'700.55	**-26'457'303.20**
Prestations de sortie			
Prestations de libre passage en cas de sortie		-27'967'210.65	-43'387'412.25
Versements EPL / divorce		-3'410'685.90	-7'594'959.60
		-31'377'896.55	**-50'982'371.85**
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		**-107'197'597.10**	**-77'439'675.05**
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de contributions et réserves de cotisations			
(+) Dissolution / Constitution (-) de réserves de contribution		0.00	0.00
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux de prévoyance assurés cotisants	V3	25'096'799.38	2'567'300.70
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux de prévoyance des invalides	V5	278'647.92	-58'177.30
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux des bénéficiaires de rentes de retraites		82'832.60	54'666.70
(+) Dissolution / Constitution (-) de provisions techniques	V6	1'507'345.00	116'600.00
Rémunération du capital épargne année antérieure	V3	0.00	0.00
Rémunération du capital épargne	V3	-6'644'659.05	-26'609'660.10
		20'320'965.85	**-23'929'270.00**
Produits de prestations d'assurance			
Prestations d'assurance		3'521'412.75	3'104'574.75
Parts aux bénéfices des assurances			0.00
(+) Dissolution / Constitution (-) de passifs résultants de contrats d'assurance		0.00	-730'000.00
		3'521'412.75	**2'374'574.75**

Le compte d'exploitation (suite)

Compte d'exploitation de l'exercice	Annexe	2022	2021
Charges d'assurance			
Primes d'assurance risque		-2'000'000.00	-3'600'706.40
Primes d'assurance frais		0.00	-306'762.50
Cotisations au Fonds de garantie		-105'612.00	-101'047.00
		-2'105'612.00	**-4'008'515.90**
Résultat net de l'activité d'assurance		**-4'519'465.78**	**-28'453'205.40**
Résultat net des placements	*VI.9*		
Liquidités		-21'803.34	-43'594.88
Obligations (y.c. fonds de placement)		-44'302'019.44	-6'216'611.37
Actions (y.c. fonds de placement)		-50'577'768.36	56'437'394.00
Immobilier (y.c. fonds de placement)		12'509'097.82	11'889'246.74
Placements alternatifs		3'113'210.01	6'633'852.24
Placements Infrastructures		4'289'562.53	1'673'885.38
Frais d'administration des placements		-6'304'010.29	-7'378'815.11
		-81'293'731.07	**62'995'357.00**
Dissolution / Constitution de provisions non techniques		**0.00**	**0.00**
Autres produits			
Produits divers		64.95	5'360.23
		64.95	**5'360.23**
Autres frais		**-0.10**	**-11'190.35**
Frais d'administration	*VII.5*		
Frais administration générale et gestion		-227'124.24	-342'616.75
Frais TAC & Direction		-1'956'102.96	-712'938.20
Frais Commerciaux		-1'688'736.00	0.00
Frais contentieux & juridiques		1'978.25	-5'055.60
Frais de conseil et de suivi		-3'300.00	-1'990'477.00
Honoraires de l'organe de révision et de l'expert en prévoyance		-34'060.70	-57'666.80
Commissions courtage		-1'187'554.24	0.00
Commissions acquisition		-369'000.00	0.00
Emoluments Autorité de Surveillance		-11'430.10	-12'847.40
Frais de marketing et de publicité		-396'606.50	-117'222.87
		-5'871'936.49	**-3'238'824.62**
Excédent de produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs		***-91'685'068.49***	***31'297'496.86***
Constitution / Libération de la réserve de fluctuation de valeurs	*VI.3*	**48'067'935.99**	**-2'572'908.09**
Excédent des produits / Exédent des charges		***-43'617'132.50***	***28'724'588.77***

AROMED | LA FONDATION DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Fondation AROMED

Route des Avouillons 30,1196 Gland

info@aromed.ch

+4122 365 66 67

www.aromed.ch